Réseau régional d'Aires Marines Protégées en Afrique de l'Ouest

N°003/2008

Juillet 2008

Courrier du RAMPAO

Atelier sous régional de réflexion sur l'Analyse des lacunes du RAMPAO

Dans la cadre de l'analyse des lacunes du RAMPAO, le secrétariat du réseau a organisé un atelier de réflexion à Dakar du 15 au 17 juillet 2008 avec la participation d'une trentaine d'acteurs (représentants d'AMP, d'institutions en charge des aires protégées, d'institutions de recherche, des ONG internationales, etc.) des sept pays de l'espace RAMPAO.

Cet atelier avait pour objectifs:

- Jeter les prémices de l'analyse des lacunes du réseau pour en asseoir toute la pertinence scientifique et technique.
- Aboutir à la validation des objectifs, des contours et des données du système d'information sur les AMP en Afrique de l'Ouest afin d'en faire un outil de travail et d'aide à la prise de décision approprié et accessible.

Ces trois journées de réflexion qui ont été jalonnées de communications, de discussions et de travaux en groupe, ont permis d'une part de jeter les bases de l'analyse des lacunes du RAMPAO à travers la détermination de résultats et d'indicateurs d'efficacité du réseau et d'autre part l'appropriation des objectifs et contours du système d'information sur les AMP en Afrique de l'Ouest.

Huit (08) résultats à moyen terme qui découlent des objectifs contenus dans les statuts du RAMPAO ont été retenus :

1) Des échantillons représentatifs d'habitats critiques essentiels pour la conservation de la BD sont conservés ;

2) Le réseau contribue à la conservation de populations viables d'espèces patrimoniales, menacées, ou rares ;

3) Le réseau contribue de manière effective au maintien des ressources halieutiques pour le bénéfice des populations de la sous-région ;

4) Le réseau contribue au maintien et au renforcement des principaux processus écologiques (spatiaux ou temporaires) connus dans la sous-région sont maintenus ou renforcés ;

5) Les capacités humaines des gestionnaires et acteurs locaux dans les domaines clé liés à la gestion des AMP sont renforcées à travers les échanges et la capitalisation des meilleures expériences ;

6) La coopération transfrontalière et la gestion concertée des ressources partagées entre tous les membres du réseau sont renforcées ;

7) Les capacités de représentation et de mobilisation au niveau international du réseau sont renforcées ;

8) Les AMP du réseau sont gérées de manière équitable et efficace.

Par ailleurs, l'idée de la mise en place du système d'information a été bien acceptée par les participants qui lui ont fixés les objectifs suivants :

- ☞ Contribuer à améliorer la connaissance sur les AMPs, notamment sur l'état des ressources, de la biodiversité marine et côtière, des habitats, des activités socio –économiques et des systèmes de gestion ;
- ☞ Constituer un outil d'aide à la décision en matière de gestion des AMP ;
- ☞ Favoriser l'échange et le partage d'informations entre les différentes parties prenantes à la gestion des AMP aux niveaux local, national, sous – régional et international ;
- ☞ Jouer un rôle de système d'alerte précoce sur les risques et menaces qui pèsent sur la biodiversité marine et côtière, (écosystèmes marins et côtiers) sur les habitats critiques, ainsi que sur les populations humaines à l'intérieur des AMP du RAMPAO ;
- ☞ Contribuer à mesurer l'efficacité du RAMPAO.

L'information pour ne pas dire les données ont été au cœur des débats. Aussi bien pour renseigner les indicateurs d'efficacité du réseau que pour la constitution du système d'information, la collecte périodique de données est fondamentale. Face à la diversité des sources qui sont variables d'un pays à l'autre et d'une institution à une autre, des mécanismes ont été identifiés pour créer les synergies et les complémentarités idoines. A ce titre, un groupe de travail a été formé pour la préparation des questionnaires de collecte des données auprès des institutions détentrices de l'information.

Ce groupe dont le mandat va se terminer en même temps que le mois d'octobre de cette année est constitué du secrétariat du réseau, des membres de son conseil scientifique et de personnes ressources qui se sont volontairement désignées séance tenante.
(SUITE) dernière page

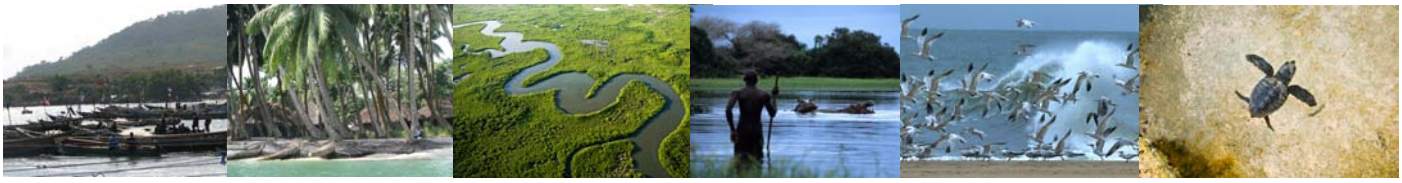

Designation of the Communitgy wildlife reserve of Bolong Fenyo

On the 25th March 2008 the Secretary of State for Forestry & Environment of the Gambia declared Bolong Fenyo as the Gambia's first Community Wildlife Reserve, owned by the community of Gunjur.

The site covers a total area of 345 hectares; it is located in the Village of Gunjur, Kombo South, 35 km from Banjul the capital, along 2 kilometres of the Atlantic Coastline.

Bolong Fenyo wetland is one of rarest mangrove stands along the Atlantic shoreline. The area of Gunjur is of high ecological value also encompassing a cultural Site. It is characterized by a diversity of habitats, including mangroves, dry woodlands, fresh water marsh, coastal dune and open sand beach.

The area provides roosting and feeding ground for both residential and migratory species of birds. Bottle nose dolphins and humped backed bottle nose dolphins are frequently observed in this area, which is also a breeding ground for green turtles.

However this ecosystem is very fragile due to some reasons, natural or human induced, such as drought or erosion, poaching, logging, wood collection, and

Bolong Fenyo

so many others… A GEF (global environmental facilities) funded integrated coastal biodiversity management project (ICAM) project has been implemented by the government of the Gambia (department of parks and wildlife DPWM) in collaboration with the World Bank and with WWF technical assistance. Gazetting the Bolong Fenyo (Gunjur Village) as a community Wildlife Reserve was part of the project 1st phase implementation objectives.

Considering the growth of ornithological tourism and the potential of this site for this sector due to its location, the wetland complex is considered to be of considerable importance not only for conservation and potential tourism but also for Gunjur's water supply and agriculture.

Following the joint efforts of the ICAM project, DPWM, the Gunjur Environmental Protection and Development Group (GEPADG) - a grassroots community association- and the World Bank, the three years of discussions, consultations, species inventory and status monitoring culminated to the draft and validation of the management plan of the area and the official gazetting of the Bolong Fenyo as the Gambia's first Community Wildlife Reserve.

According to the Gambian Secretary of State for Forestry and environment, "the designation of the area as a community Wildlife Reserve will pave the way for sustainable conservation of this rare jewel".

Création de la Réserve communautaire de faune de Bolong Fenyo

Le 25 mars 2008, le Ministre Gambien chargé de l'Environnement et des Forêts a declaré officiellement Bolong Fenyo comme première Réserve communautaire de faune de Gambie, propriété de la communauté de Gunjur.

Le site couvre une superficie totale de 345 ha; il est situé dans le village de Gunjur à Kombo south, à 35 km de la capitale Banjul, sur 2km de côte atlantique.

La zone humide de Bolong Fenyo est l'un des rares sites de mangrove le long de la côte atlantique gambienne.

Ce site a une haute valeur écologique et inclut également un site culturel. Il est caractérisé par une diversité d'habitats, incluant mangroves, savannes, marais d'eau douce, dunes côtières et plage de sable. Bolong Fenyo est un site important pour l'alimentation d'espèces d'oiseaux autant residentes que migratrices.

Deux espèces de dauphins : le dauphin à bosse d'Atlantique et le grand dauphin, fréquentent le site, qui est également un site de ponte pour la tortue verte.

Cependant cet écosystème est très fragile pour plusieurs raisons, naturelles ou induites par l'homme, telles que la sécheresse, l'érosion, le braconnage, la collecte de bois, etc.

Un projet de gestion intégrée de la biodiversité côtière (ICAM), soutenu financièrement par le fonds mondial pour l'environnement (FEM), est mis en oeuvre depuis quelques années par le gouvernement gambien en collaboration avec la banquet Mondiale et avec l'assistance technique du WWF. La creation officielle de la reserve communautaire de faune de Bolong Fenyo est l'un des objectifs de la 1ère phase de ce projet.

Considérant la croissance du tourisme ornithologique et le potential de ce site pour ce secteur de par sa localisation, la zone humide est considérée comme très importqnte non seulement pour la conservation et le potential touristique, mais aussi pour l'approvisionnement en eau de Gunjur et l'agriculture.

Suite aux efforts conjugués du projet ICAM, du department des parcs de Gambie DPWM, du GEPADG— une association communautaire et de la Baque mondiale, les trois ans de discussions et consultations, les inventaires et le suivi du stratut des espèces ont abouti à la formulation et la validation du plan de gestion de la Réserve.

D'après le minister Gambien chargé de l'environnement et des forêts, "la declaration officielle du site comme Réserve communautaire de faune pose les jalons pour la conservation durable de ce rare bijou" .

> ***« la declaration officielle du site comme Réserve communautaire de faune pose les jalons pour la conservation durable de ce rare bijou »***
>
> ***M. CHAM, Ministre gambien chargé de l'environnement et des foreês***

Tanbi Wetland Complexe gazetted as National Park

« It is the first time that a genuine process framework with the full involvement of local communities living around paved the way for its final designation by the cabinet »

On March 6th 2008, the designation of the Tanbi Wetland Complex (TWC) as the fourth National Park of the Gambia was approved by the cabinet meeting. This development came as a result of the implementation process of a GEF funded integrated coastal biodiversity management project (ICAM). The 6,304 hectare TWC is an estuarine and intertidal forested wetland

The Tanbi Wetland Complex (TWC) was designated as a Ramsar site in February 2007. The process of designating TWC as National Park has engaged stakeholders in the definition and assessment of impacts on the livelihood of communities in the adjoining areas, particularly on resource users and decision makers.

The Gambian government has been creating National parks since more than 35 years, but it is the first time that a genuine process framework with the full involvement of local communities living around paved the way for its final designation by the cabinet.

Because the wetland is located within an area of high population density, the area is subject to considerable agricultural activity on its landward side and industrial development.

The proximity to the urban area and its bisection by the Banjul highway create a number of challenges, such as increasing agricultural and horticultural expansion and intensification, coastal erosion, the destructions to mangrove habitats, industrial and domestic pollution of the water bodies.

The objective of establishing Tanbi Wetland Complex as a national park is to maintain the ecological integrity and functioning of this important area, through the promotion of sustainable marine resource use (in the core area) and agricultural use (in the buffer zone).

La zone humide de Tanbi classé Parc National

Dans sa séance du 05 et 06 mars 2008, le Cabinet a approuvé la désignation du complexe de la zone humide de Tanbi (TWC) en tant que 4ème parc national de ma Gambie. Cette evolution est le résultat de la mise en oeuvre d'un projet de gestion intégrée de la biodiversité (ICAM) financé par le fonds mondial pour l'environnement GEF. Le complexe de Tanbi est une zone humide forestère estuarienne et intertidale qui couvre 6 304 ha.

Le complexe de Tanbi avait déjà été classé comme site Ramsar en février 2007. Le processus de sa designation en parc national a permis d'impliquer les parties prenantes dans la definition et l'évaluation des impacts de ce classement sur les moyens de vie des communautés riveraines, particulièrement sur les usagers et les décideurs. Le Gouvernement Gambien a créé des parcs nationaux depuis plus de 35 ans, mais ***c'est la première fois qu'un processus adequat impliquant entièrement les communautés adjacentes préparent la voie pour le classement officiel par le gouvernement.***

Etant donné que le site se trouve à l'intérieur d'une zone densément peuplée, le complexe est sujet à une forte pression due aux activités agricoles et au développement industriel le long de sa partie terrestre. La proximité de la zone urbaine et le fait que le site est traverse par une autoroute est à l'origine de nombreux defis, tel que la croissante expansion des activités agricoles et maraichères, l'érosion côtière, la desvtruction de la mangrove, la pollution industrielle et domestique de l'eau, etc

L'objectif du classement du complexe de Tanbi en parc national est de maintenir l'intégrité écologique et le fonctionnement de cet important site, à travers la promotion de l'utilisation durable des resources marines (dans la zone centrale) et des resources agricoles (dans la zone tampon).

Parc National de Tanbi

Parc National de Tanbi

For more information on Tanbi NP, Bolong Fennyo and ICAM project, please contact:
Ousainou Touray at DPWM,
oustouray2000@yahoo.com

Atelier sous régional de réflexion sur l'Analyse des Lacunes du RAMPAO (suite)

Enfin, des recommandations en l'endroit du secrétariat du RAMPAO ont été formulées à travers les considérations finales prononcées par M. Mamadou A Dia, Directeur de l'IMROP et membre du conseil scientifique du RAMPAO :

- Renforcer l'institutionnalisation du RAMPAO et sa reconnaissance au plus haut niveau à travers notamment la signature d'une déclaration de soutien et/ou de reconnaissance officielle par les ministres en charge de l'environnement, des pêches et des aires protégées des sept pays du PRCM.
- Mettre en ligne le site Internet du réseau qui est actuellement en développement pour une mise en avant de l'animation et le renforcement de son dynamisme
- Élaborer le plan de travail du RAMPAO avant la fin de cette année et le faire valider par les organes du RAMPAO notamment le conseil scientifique.

La mise en œuvre de ces recommandations, ainsi que le lancement de la collecte des données, vont mobiliser l'attention et les efforts du secrétariat dans les prochains mois.

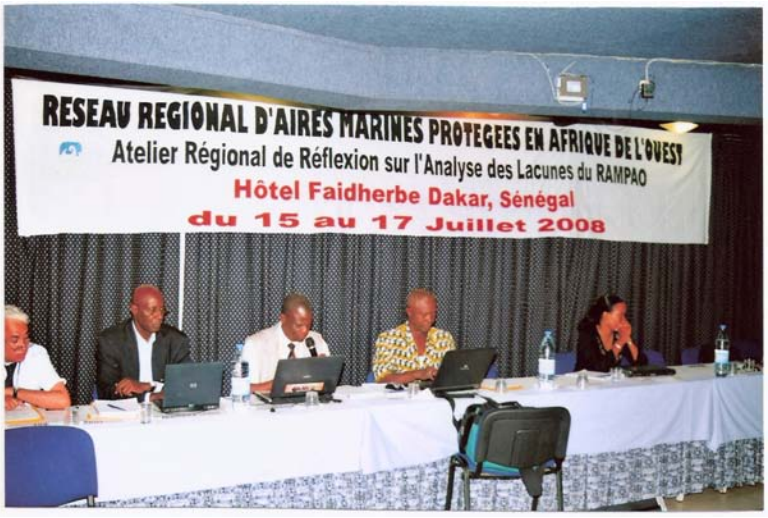

Pour toute information complémentaire ou pour vos contributions, contactez:
Moussa FALL , Secrétaire RAMPAO: m.fall@lafiba.org
Charlotte KARIBUHOYE, Coordinatrice Programme AMP FIBA: karibuhoye@lafiba.org

Parc National des Îles de la Madeleine (Sénégal)

Liens Utiles

Le réseau mondial des centres d'information sur l'environnement (PNUE)
http://www.grid.unep.ch

Catalogue d'information pour l'Afrique de l'Ouest (CIAO)
http://soga.univ-brest.fr/MDweb/MDwebIC/wms_server/metadata_display_bis.php.bak

☞

En plus du dépliant de présentation du RAMPAO et du livret regroupant les textes institutionnels du réseau, le Secrétariat vous fera parvenir un coffret de présentation du RAMPAO et des membres fondateurs.

Il s'agit d'une chemise cartonnée avec seize fiches bilingues (français-anglais). La première présente le réseau d'une manière générale. Les quinze AMP membres fondateurs ont chacune d'entre elles aussi une fiche recto verso de présentation.

Pour des raisons de congés annuels, le Prochain numéro paraîtra en Septembre 2008

Secrétariat du Réseau régional d'Aires Marines Protégées en Afrique de l'Ouest—RAMPAO
s/c Composante Conservation du PRCM—FIBA
Siège: Mission UICN Sénégal, Avenue Bourguiba x Castors
BP: 3215 Dakar
Tél: + 221 338 69 02 88
Fax: +221 338 24 92 46
E-mail: rampao@prcmarine.org

FIBA

rampao